

# Québec aura peu d'argent neuf

## Mais la Ville devra quand même s'engager à couper 120 M\$ dans ses dépenses

ISABELLE MATHIEU  
*IMathieu@lesoleil.com*

■ Le contrat de ville de 1,1 milliard\$, dont le contenu sera dévoilé ce matin en conférence de presse, n'amènera que peu d'argent neuf à la Ville de Québec et la forcera à réduire ses dépenses de 120 M\$ en cinq ans.

Il était encore difficile hier de savoir combien de nouveaux millions aboutiront dans les coffres de la Ville grâce à l'entente négociée depuis plusieurs mois entre l'administration de Jean-Paul L'Allier et le ministère des Affaires municipales, entente qui sera rendue publique en pleine campagne électorale.

Certains parlent de 250 M\$ alors que d'autres affirment que les nouvelles sommes ne dépasseront pas 20 M\$. «Il y a très peu d'argent

neuf, parce qu'ils n'ont fait que ramasser tous les programmes déjà annoncés ou déjà prévus», dit une source bien informée.

Un exemple: les investissements de 120 M\$ en transport pour les cinq prochaines années qui seraient annoncés sont déjà inscrits dans le plan de transport du ministère des Transports du Québec. Même chose pour le programme Renouveau urbain du ministère des Affaires municipales.

Le gouvernement confirmerait aussi des projets déjà approuvés, comme les sommes pour le projet de revitalisation de la rivière Saint-Charles.

Le contrat de ville n'apportera pas la solution au problème de renouvellement des infrastructures municipales: leur financement resterait semblable.

Une nouveauté: un programme d'immigration dans lequel le gouvernement du Québec

versera 1 M\$ par année si la Ville s'engage pour un versement annuel de 75 000 \$.

Le provincial devrait aussi confirmer son engagement dans le projet de démonstration d'autobus électrique dans le Vieux-Québec. Ce projet de 17 M\$ sera payé à parts égales par les gouvernements fédéral, provincial et la Ville.

### **Le gouvernement confirmerait des investissements connus et des projets déjà annoncés**

Le contrat de ville permettrait à Québec de réduire l'imposant déficit actuariel de son régime de retraite, qui s'établit à 142 M\$. Le gouvernement s'engagerait à payer une partie d'un futur emprunt.

### **120 M\$ À RÉDUIRE D'ICI 2007**

En contrepartie des investissements de la province, la municipalité devra s'engager à réduire de 120 M\$ ses dépenses d'ici 2007. Cette somme représente environ 24 M\$ par année durant cinq ans sur un budget qui est à l'heure actuelle de 802 millions \$.

Cette compression des dépenses ne se fera pas facilement, si on se fie à la dernière adoption du budget où la Ville a eu toutes les mières du monde à réduire ses dépenses de quelques millions de dollars seulement.

Le conseil des ministres a approuvé hier après-midi le contrat de ville entre Québec et le gouvernement.

Selon nos informations, le maire L'Allier souhaiterait que le conseil municipal adopte le contrat lors de la séance de lundi, la dernière avant les élections du 14 avril. Il voudrait ainsi s'assurer qu'en cas de changement de gouvernement, les signatures soient bien apposées au bas du contrat.

Avec cette formule de contrat de ville, le gouvernement veut simplifier le financement des villes tout en donnant des suites au processus de fusion.

Le ministre André Boisclair a déjà signé, en janvier, un premier contrat de ville avec Montréal. Cette entente, annoncée comme un contrat de 2,5 MM\$, injectait 600 millions \$ d'argent neuf.